**MATRICE DE RESULTATS UNSDCF 2020-2024 MALI**

**MATRICE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES DE UNSDCF 2020-2024**

**Axe 1 : Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Indicateurs** | **Partenaires des Nations Unies** | **Cadre budgétaire commun à moyen terme** |
| **Intitulés** | **Baseline** | **Cibles** | **Total** | **Ressources disponibles** | **Ressources à mobiliser** |
| **Axe stratégique du CREDD :** **AXE STRATEGIQUE 1 : CONSOLIDATION DE LA PAIX ET AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE****AXE STRATEGIQUE 2 : RESTAURATION DE LA PAIX, DE LA SECURITE ET RENFORCEMENT DU VIVRE ENSEMBLE** |
| **Axe stratégique de UNSDCF : Gouvernance efficace et redevable pour une société en paix, juste et inclusive** |
| **ODDs  :** **Effet 1 : D’ici 2024, les populations vivent dans un état de droit, un environnement de paix et de redevabilité grâce à des institutions publiques fortes, des médias et une société civile exerçant leurs rôles et responsabilités pour une gouvernance efficace et inclusive****ODD 16 – Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.**Cible 16.3 : Promouvoir l’état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d’égalité.Cible 16.4 : D’ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d’armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.Cible 16.5 : Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formesCible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveauxCible 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l’ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions**ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**Cible 17.1 : Améliorer, notamment grâce à l’aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l’impôt et d’autres recettesCible 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développementCible 17.6 : Renforcer l’accès à la science, à la technologie et à l’innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d’un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d’un mécanisme mondial de facilitation des technologiesCible 17.9 : Apporter, à l’échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire**ODD 5 – Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**Cible 5.2 : Eliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l’exploitation sexuelle et d’autres types d’exploitation.Cible 5.3 : Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.Cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique.**Effet 2 : D’ici 2024, les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans un environnement de** **paix, sécurisé et respectueux des Droits de l’Homme et des traditions culturelles positives****ODD 11 – Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**Cible 11.2 : D’ici à 2030, assurer l’accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgéesCible 11.4 : Redoubler d’efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial**ODD 16 – Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**Cible 16.1 : Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associésCible 16.4 : D’ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d’armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.Cible 16.6 : Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveauxCible 16.7 : Faire en sorte que le dynamisme, l’ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisionsCible 16.a : Appuyer, notamment dans le cadre de la coopération internationale, les institutions nationales chargées de renforcer, à tous les niveaux, les moyens de prévenir la violence et de lutter contre le terrorisme et la criminalité, en particulier dans les pays en développement**ODD 17 – Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser**Cible 17.1 : Améliorer, notamment grâce à l’aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l’impôt et d’autres recettesCible 17.3 : Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développementCible 17.6 : Renforcer l’accès à la science, à la technologie et à l’innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d’un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d’un mécanisme mondial de facilitation des technologiesCible 17.9 : Apporter, à l’échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire**ODD 5 – Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**Cible 5.2 : Eliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l’exploitation sexuelle et d’autres types d’exploitation.Cible 5.3 : Eliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.Cible 5.5 : Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique. |
| **Résultats** | **Indicateurs** | **Partenaires des Nations Unies** | **Cadre budgétaire commun à moyen terme** |
| **Intitulés** | **Baseline** | **Cibles** | **Total** | **Ressources disponibles** | **Ressources à mobiliser** |
| **Effet 1***:***D’ici 2024, les populations vivent dans un état de droit, un environnement de paix et de redevabilité grâce à des institutions publiques fortes, des médias et une société civile exerçant leurs rôles et responsabilités pour une gouvernance efficace et inclusive.** | **Indicateur 1 :** Niveau de satisfaction des usagers des services publics (%)**Indicateur 2 :** Proportion de sièges occupés par les femmes dans les institutions **Indicateur 3 :** Indicateur Mo Ibrahim sur l’Etat de Droit | 40 (2010)Source : CDI/INSTAT16 % (2015)56,0 (rapport Mo Ibrahim 2018) | 65 (2024)34% (2023)62,0 | Partenaires nationaux :MATDMJDHMAECIMCSPRNMPFEFMEFMJSMSPCMARCMDSTFPASSEMBLEE NATIONALEHCCCNDHCVJROrganisations de la société civileMédiaMédiateur de la RépubliqueSystème des Nations Unies :**PNUD (agence-lead),**OHCHR (co-lead), UNICEF, ONU Femmes, OIM, UNESCO, UNHCR, UNFPA, UNODC,MINUSMA |  |  |  |
| **Produit 1.1** : Les acteurs étatiques et non étatiques en charge de la justice et de la chaîne pénale disposent de capacités renforcées pour fournir des services de qualité à la population et particulièrement les groupes spécifiques (enfants, victimes de VBG, etc.) | **Indicateur 1 :** % des acteurs étatiques et non étatiques de la justice ayant les capacités techniques et opérationnelles adéquates pour la fourniture des services de qualité (désagrégé par sexe et âge))**Indicateur 2 :** % de dossiers judiciaires traités dans les délais**Indicateur 3 :** % de magistrats et auxiliaires de justice ayant des compétences spécialisées sur les questions des droits de l’homme (droits de l’enfant, droits de la femme, etc.) | Pas de données disponibles pour l’instanttbdtbd | 60%>30%>60% | OHCHR,PNUD UNICEF,UNFPA,ONU Femmes, UNHCRMINUSMAUNODC |  |  |  |
| **Produit 2** : Les institutions et acteurs chargés du contrôle et de la veille sur le respect de l’état de droit (AN, CNDH, le Vérificateur Général, le Médiateur de la République, les médias, la société civile) disposent de capacités renforcées pour jouer efficacement leur rôle | **Indicateur 1 :** Nombre d’inspections et d’enquêtes effectuées par an par les structures et institutions de contrôle sur les structures en charge de l’application de l’état de droit**Indicateur 2 :** Nombre d’acteurs de la société civile, y compris les médias, avec des capacités renforcées pour mener des actions de veille des acteurs en charge de l’application de l’état de droit**Indicateur 3 :** % de recommandations issues des enquêtes et inspections mises en oeuvre | TbdBVG : 10 missions en 2018Médiateur : 122/189 dossiers traités (64%) (2017)1000 (2019)OHCHR : 70 (2019)- ( source ONU Femmes)BVG : 61% (2018)Médiateur : ???? | TbdBVG : ???Médiateur : 60%5000 (2024)OHCHR : 500 (2024)BVG : 80% (2024)Médiateur : ???? | OHCHR,PNUD ONU Femmes,UNESCO,UNODCMINUSMA | UNESCO: 100 000;Autres agences ??? |  |  |
| **Produit 3 :** Les structures de lutte contre la corruption sont renforcées et dotées de mécanismes de suivi efficaces  | **Indicateur 1 :** Nombre de structures de lutte contre la corruption ayant leurs capacités techniques et opérationnelles renforcées **Indicateur 2 :** Nombre d’actions de suivi et mesures disciplinaires engagées et ayant abouti  | Tbd (UNODC)tbd | 8 structures de l’état et10 OSC 100 par an | ONUDCPNUD,ONU FemmesMINUSMA |  |  |  |
| **Produit 4 :** Les femmes et les jeunes les personnes handicapées participent plus activement et de façon équitable à la gestion de la vie publique (processus électoraux, fora et débats publics, dialogue national) | **Indicateur 1 :** Taux de participation aux élections désagrégé par sexe et par âge **Indicateur 2 :** % de femmes et jeunes candidat(e)s élu(e)s (aux élections communales/locales)**Indicateur 3 :** Taux de participation des femmes et des jeunes aux espaces de dialogue national et d’interpellation démocratique | Présidentielles : 1er tour : 42,7%2ème tour : 34,42%Législatives : 1er tour : 38,6 %2ème tour : 33,8 %Communales : 52,22% Tbd (bureau du médiateur) | Présidentielles : 60%Législatives : 60%Communales : 60%Au moins 30%Au moins 30% | PNUD ONU FemmesOHCHRUNESCOMINUSMA | UNESCO: 100,000 USD |  | UNESCO: 100,000 USD |
| **Produit 5** : Les institutions et structures étatiques, les partis politiques, la société civile, les médias disposent de capacités renforcées pour assurer des processus démocratiques transparents, égalitaires, crédibles et inclusifs (réformes institutionnelles, élections, décentralisation, planification et budgétisation sensibles au genre) | **Indicateur 1 :** % de collectivités appuyées qui organisent des sessions de restitution auprès des populations**Indicateur 2 :**Nombre d’organes nationaux de gestion des élections ayant les outils nécessaires pour garantir la crédibilité, la transparence, l’efficience et l’inclusivité (sensible au genre, au handicap, aux groupes marginalisés) des élections**Indicateur 3 :** Nombre d’organes et de professionnels des médias outillés pour fournir des informations de qualité sur le processus démocratique | PNUD : 10 communes3 organesOHCHR : 80 ;UNESCO : 30 professionnels (dont 15 femmes);  | >30% des 703 communes du Mali3 organesOHCHR : 200 UNESCO : 100 professionnels (dont 50 femmes);  | PNUD,ONUFEMMESOHCHR,MINUSMA, UNESCO |  |  |  |
| **Produit 6:** Les institutions publiques et la société civile au niveau national, régional et local disposent de données statistiques et analyses fiables et désagrégées pour planifier, budgétiser, suivre et évaluer les politiques publiques, programmes et plans axés sur les ODD. | **Indicateur 1 :** Nombre de services de planification, de suivi/évaluation de statistiques avec une capacité technique renforcée pour la collecte, l’analyse et l’utilisation des données fiables et désagrégées (par sexe et âge) **Indicateur 2 :** Nombre d’enquêtes statistiques et études clés menées avec un rapport final publié sur les thématiques prioritaires appuyées par le SNU**Indicateur 3** : % d’activités d’envergure du schéma directeur (SDS) appuyées par le SNU. | Baseline (2018) : 20 (structures centrales du gouv. : CPS etc., en évaluation des politiques publiques avec 30 participants) -(source : UNICEF): Baseline (2018) : 5 (SMART, rapport IPC, rapport MODA)-( Source Unicef et PAMBaseline : 44% (5/9)(source : rapport revue du SDS, 2018) | 65 (dont 11 CPS,36 DFM et 11 DRPSIAP)Cible : 2 par an, soit 10 sur les 5 ans (3 études globales (début, mi-parcours, final) +07 enquêtes thématiques)65% | PNUD UNICEFONU FemmesOIMUNESCOOHCHRUNHCRUNFPAUNODCUNMASWHOPAMONUDI |  |  |  |
| **Effet 2** :**D’ici 2024, les populations sont résilientes face aux conflits, vivent réconciliées et en harmonie dans un environnement de** **paix, sécurisé et respectueux des Droits de l’Homme et des traditions culturelles positives**  | **Indicateur 1 :** Niveau de perception des citoyens sur l’unité et la cohésion nationale (source CREDD – EMOP/INSTAT)**Indicateur 2 :** Sentiment de sécurité personnelle (source : EMOP/INSTAT) (ODD 16.1.4)**Indicateur 3 :** Indice Mo Ibrahim sur le respect des droits de l’homme | Pas de baseline ???63,8 % (2015) (à actualiser avec données de 2017/18)53.4 (2017) |  ???75% (tbc)60 | Partenaires nationaux :MATDMJDHMAECIMCSPRNMPFEFMEFMSPCMJSMCMARCASSEMBLEE NATIONALEMédiateur de la RépubliqueCVJROrganisations de la société civileMédiaSystème des Nations Unies : PNUD, UNICEF, ONU Femmes, OIM, UNESCO, OHCHR, UNMAS, UNFPA, UNODC, UNHCRPAMMINUSMA |  |  |  |
| **Produit 1:** Les capacités nationales (structures étatiques et les autres parties signataires, les mécanismes de paix, les partis politiques, la société civile y compris les femmes et les jeunes, les médias) et les mécanismes de justice transitionnelle sont renforcés pour la mise en œuvre et le suivi de l’Accord pour la paix et la stratégie nationale sur la réconciliation | **Indicateur 1:** % de recommandations des rapports de l’Observateur Indépendant mises en œuvre par les parties signataires et les organes chargés du suivi de l’Accord pour la paix et la stratégie nationale sur la réconciliation**Indicateur 2:** Nombre d’acteurs nationaux (parties signataires et société civile) outillés pour la mise en œuvre et le suivi de l’accord pour la paix**Indicateur 3:** % de consultations sur la mise en œuvre et le suivi de l’accord, incluant les jeunes et au moins 30% de femmes  | 27% (2019)Tbd (MCSPRN)tbd  | 100% (2024)30 acteurs (2024)80% (2024) | PNUD ONU FemmesOHCHRMINUSMAUNODC |  |  |  |
| **Produit 2:** Les acteurs locaux disposent des capacités nécessaires, entre autres à travers la promotion d’outils traditionnels et des valeurs culturelles positives, pour la prévention et la gestion des conflits communautaires, notamment ceux liés aux ressources naturelles et à l’extrémisme violent | **Indicateur 1:** Nombre de communes ayantdes mécanismes communautaires de gestion des conflits fonctionnels et inclusifs**Indicateur 2:** Nombre de jeunes et de femmes leaders d’opinion impliqués dans la prévention et la résolution des conflits dans leurs localités**Indicateur 3:** Nombre de mécanismes communautaires de prévention et de gestion de l’extrémisme violent fonctionnels et inclusifs | UNHCR : 92 communes avec CLPC (2019)CCR – tbd250 (2019)- ( source UNESCO)2 : dialogues intercommunautaires, plans communautaires de sécurité | UNHCR : 356 communes CLPC (2024)1000 (2024)5 mécanismes | UNHCRUNESCOOHCHRPNUDUNICEFUNMASMINUSMAUNODC | UNESCO: 400,000 USD |  | UNESCO: 400,000 USD |
| **Produit 3:** Les acteurs locaux et nationaux incluant les femmes et les jeunes disposent de capacités pour renforcer **la cohésion sociale, la médiation, la réconciliation**, le dialogue et pour faciliter l’insertion/réinsertion des personnes retournées, refugiées et déplacés internes | **Indicateur 1:** Nombre de cercles ayant des mécanismes de dialogue inter- et intracommunautaire fonctionnels et inclusifs**Indicateur 2:** % de Comités Communaux de Réconciliation (CCR) opérationnels et inclusifs**Indicateur 3:** Nombre d’initiatives communautaires visant la cohésion sociale entre la population déplacée et la population hôte | 2 cercles- ( source UNESCO)Tbd (MCSPRN)9(2019)- ( source HCR) | UNESCO : 6 cerclesTbd (MCSPRN)25(2024) | UNHCRUNESCOOIMPNUDPAMMINUSMAUNODC |  |  |  |
| **Produit 4:** Les mécanismes de prévention des violations et abus des Droits de l’Homme (y compris les VBG, les droits des femmes, de l’enfant, des défenseurs des droits de l’Homme et des professionnels des médias) et de protectionsont établis et renforcés au niveau national et local | **Indicateur 1:** Nombre d’alertes précoces et de rapports sur la situation des droits de l’homme et d’actions de plaidoyer initiées par la CNDH et la société civile, soumis aux autorités et aux partenaires et publiés.**Indicateur 2:** % de rapports initiaux périodiques et alternatifs sur la situation des Droits de l’Homme élaborés **Indicateur 3:** Nombre et % d’institutions nationales avec un mandat de protection techniquement aptes à accomplir efficacement leur mission**Indicateur 4:** Nombre de mesures et mécanismes initiés au sein des FDSM visant à respecter les Droits de l’Homme y compris la Politique de Diligence Voulue en matière de Droits de l’Homme | 2Baseline:010 ( source Unicef) | 10815 | OHCHRUNICEFPNUDMINUSMAUNODC |  |  |  |
| **Produit 5:** Les acteurs nationaux, les organisations de la société civile et les groupes de survivants sont pleinement outillés pour prendre part de manière active et informée aux processus de justice transitionnelle et de réconciliation avec une attention particulière sur les VBG y compris les violences sexuelles liées aux conflits  | **Indicateur 1:** % des commissaires et des agents de la CVJR aux capacités renforcées**Indicateur 2:** Nombre de groupes de survivants formés et sensibilisés sur leurs droits et les mécanismes de justice transitionnelle**Indicateur 3:** Nombre d’organisations de victimes et de commissaires et agents de la CVJR ayant des capacités accrues sur les VBG, aux violences sexuelles liées aux conflits et aux droits de l’enfant | 0 | 80% | UNHCR, UNICEFPNUDMINUSMAUNODC |  |  |  |
| **Produit 6** : Le patrimoine culturel dans son ensemble est protégé, valorisé et approprié par les acteurs nationaux et locaux pour la promotion de la diversité des expressions culturelles et la cohésion sociale  | **Indicateur 1:** Nombre de sites et biens culturels (mosquées, maisons, bibliothèques, musées) endommagés suite aux conflits, protégés ou reconstruits en lien avec la cohésion sociale**Indicateur 2:** Nombre de manuscrits anciens du Mali protégés, traduits et vulgarisés auprès des communautés sur les thématiques prioritaires **Indicateur 3:** Nombre d’acteurs culturels capables de faire la promotion du patrimoine immatériel comme outils de diversité culturelle et de cohésion sociale |  Baseline (2018) : 27- Trois (3) mosquées (Djingareyber, mosquée de Djenné, le Tombeau des Askia) ; 20 maisons monumentales endommagées (Tbtt, Djenné, Bgara) ; 4 murs de clôtures de Cimetière(source Unesco) (2018) : 2000 Manuscrits protégés : 5000,Manuscrits traduit et édité : 10 ( source Unesco) (2018) : 40 campagnes de sensibilisation de la population et les acteurs de la culture à travers des ateliers, formations et documents de communication (source Unesco) |  (2024) :Trois (3) mosquées (Djingareyber, mosquée de Djenné, le Tombeau des Askia) ; 10 maisons monumentales endommagées (Tbtt, Djenné, Bgara) ; 2 murs de clôtures de Cimetière 2024) :Manuscrits protégés : 2500,Manuscrits traduit et édité : 5(2024) : 20 campagnes de sensibilisation de la population et les acteurs de la culture à travers des ateliers, formations et documents de communication | **UNESCO** | 5 000 000 USD | 1 150 000 (UNESCO, Craterre) | 3 850 000 USD |
| **Produit 7:** Le Gouvernement, les institutions publiques centrales, locales et les structures de coordination sous-régionales ont les capacités techniques et opérationnelles renforcées pour améliorer la sécurité des populations sur tout le territoire y compris les zones transfrontalières | **Indicateur 1 :** Nombre de personnel ayant les compétences, y compris les compétences techniques, nécessaires pour réduire la menace explosive désagrégé par sexe.**Indicateur 2 :** Existence d’un cadre national et structure opérationnelle sur la sécurité/gestion des risques étant adoptés et conformes aux standards internationaux | UNMAS : 42 personnels des OSC formes aux risques explosifs ; 77 personnels du Ministere de l’Education formes comme formateurs réduction risques explosifs ; 1,098 personnel FDSM formes a la mitigation des risques explosifs. Total UNMAS : 1217 (2019)PNUD : ????0 | UNMAS : 1 777PNUD : ????1 Cadre national et 1 structure opérationnelle dédiés à la réduction et à la gestion des risques liés à la menace explosive | UNMASUNDPMINUSMAUNODC |  |  |  |

**Hypothèses Effet 1**

* Engagement renforcé du Gouvernement pour installer une gouvernance démocratique et inclusive, pour fournir des services publics de qualité
* Intérêt et engagement des citoyens (hommes, femmes, jeunes) dans la gestion des affaires publiques
* Amélioration de la confiance des populations en l’Etat favorisant le civisme et la participation des citoyens aux affaires publiques
* Efficacité des mécanismes de lutte contre la corruption et l’enrichissement illicite
* Disponibilité des services publics dans les zones de conflits

**Risques Effet 1**

* Dégradation de la situation sécuritaire au Mali et dans la sous-région
* Aggravation du déséquilibre entre les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire
* Diminution de l’appui de la communauté internationale

**Hypothèses Effet 2**

* Effectivité de l’autorité de l’Etat sur l’ensemble du territoire
* Redéploiement des services de l’Etat sur l’ensemble du territoire est possible
* Volonté et engagement des communautés à dialoguer, à promouvoir le vivre ensemble et les valeurs culturelles positives
* Engagement des acteurs d’influence et de pouvoirs pour promouvoir le vivre ensemble
* Appropriation des Droits de l’Homme y compris les droits de la femme et de l’enfant, par les acteurs nationaux
* Accélération de la mise en œuvre de l’Accord pour la paix
* Amélioration de la confiance des populations aux force de défense et de sécurité

**Risques Effet 2**

* Dégradation de la situation sécuritaire au Mali, dans la sous-région et internationale
* Manque d’efficacité en lien avec la coordination des cadres politiques, des stratégies, des mécanismes en matière de sécurité et de développement mis en place au Sahel (G5 Sahel, UNISS, politique UE pour le Sahel, stratégies bilatérales)
* Radicalisation des positions entre les communautés et la propagation dans les autres pays voisins
* Dépriorisation de la protection des Droits de l’Homme dans un contexte de lutte contre l’extrémisme violent et le terrorisme

**Théorie du Changement Effet I :**

* Si la situation sécuritaire est améliorée grâce à la restauration de l’Autorité de l’Etat sur toute l’étendue du territoire, la lutte efficace contre l’extrémisme violent et les règlements des conflits de diverses causes ;
* Si les institutions sont fortes, crédibles et redevables grâce à des politiques publiques, des stratégies, des projets et programmes bien suivis et évalués ;
* Si les hommes, les femmes et les jeunes participent activement et de façon équitable à la gestion de la vie publique à travers un système démocratique transparent, égalitaire, crédible et une décentralisation effective ;
* Si un système de justice fonctionnel et efficace est accessible aux hommes, aux femmes et aux jeunes avec des mécanismes renforcés d’informations sur les droits ;

Alors les populations maliennes retrouveront la confiance en leurs institutions dans leurs capacités à garantir l’Etat de droit et un système judiciaire efficace dans un environnement de paix et de bonne gouvernance.

**Théorie du Changement Effet II :**

* Si la prévention et la résolution des conflits communautaires sont assurées grâce à la promotion de la culture de la paix et des valeurs culturelles positives à travers un dialogue inclusif et la valorisation des mécanismes traditionnels de gestion de conflit ;
* Si les mécanismes de promotion et de protection des Droits de l’Homme y compris la prise en charge holistique des cas de VBG sont renforcés grâce à l’action conjuguée des services publics et de la société civile et au respect des engagements internationaux du Mali en matière des Droits de l’Homme ;
* Si les conflits fonciers sont résolus pacifiquement et l’accès aux ressources naturelles pour les populations vulnérables est facilité ;

Alors les populations maliennes vivent en paix, dans un environnement sécurisé et respectueux des Droits de l’Homme.

**MATRICE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES D’UNSDCF 2020-2024**

**Axe 2 : Croissance inclusive, résilience et durabilité environnementale**

| **Résultats** | **Indicateurs** | **Partenaires des Nations Unies****et PARTENAIRES NATIONAUX** | **Cadre budgétaire commun à moyen terme** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Intitulés** | **Baselines** | **Cibles** | **Total** | **Ressources disponibles** | **Ressources à mobiliser** |
| **Axe stratégique du CREDD :** Axe stratégique 3. Croissance inclusive et transformation structurelle de l’économieAxe 4 : Protection de l’environnement et renforcement de la résilience au changement climatique |
| **Axe stratégique de UNSDCF : Croissance inclusive, Résilience, Durabilité environnementale** |
| **ODDs :** Effet 1 : **D'ici 2024, les populations maliennes, particulièrement les plus vulnérables, participent à l'économie et bénéficient des fruits d'une croissance forte, inclusive, résiliente et créatrice d'emplois décents****Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde**1.2 D’ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d’hommes, de femmes et d’enfants de tous âges souffrant d’une forme ou l’autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays1.4 D’ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu’ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d’autres formes de propriété, à l’héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance**Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable**2.1 D’ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l’année à une alimentation saine, nutritive et suffisante2.2 D’ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d’ici à 2025 les objectifs arrêtés à l’échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l’émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées2.3 D’ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l’égalité d’accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d’ajout de valeur et d’emplois autres qu’agricoles2.4 D’ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d’accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d’adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d’autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols**Objectif 5. Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles**5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d’égalité**Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous**8.2 Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l’innovation, notamment en mettant l’accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d’œuvre8.3 Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d’emplois décents, l’entrepreneuriat, la créativité et l’innovation et stimulent la croissance des micros entreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l’accès aux services financiers8.5 D’ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale8.6 D’ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l’accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d’assuranceEffet 2 : **D'ici 2024, les communautés gèrent de façon durable et équitable les ressources naturelles et l'environnement et sont plus résilientes aux effets néfastes des changements climatiques****Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable**2.1 D’ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l’année à une alimentation saine, nutritive et suffisante2.2 D’ici à 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d’ici à 2025 les objectifs arrêtés à l’échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l’émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées2.3 D’ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l’égalité d’accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d’ajout de valeur et d’emplois autres qu’agricoles2.4 D’ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d’accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d’adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d’autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols2.5 D’ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d’élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l’accès aux avantages que présentent l’utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces avantages, comme convenu à l’échelle internationale**Objectif 7. Garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable**7.1 D’ici à 2030, garantir l’accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable**Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables**12.2 D’ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles12.3 D’ici à 2030, réduire de moitié à l’échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d’approvisionnement, y compris les pertes après récolte**Objectif 13. Prendre d’urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions[[1]](#footnote-2)**13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d’adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales13.3 Améliorer l’éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l’adaptation aux changements climatiques, l’atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d’alerte rapide**Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité**15.1 D’ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l’exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d’eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux15.2 D’ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial15.3 D’ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s’efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres15.5 Prendre d’urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l’appauvrissement de la biodiversité et, d’ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction15.9 D’ici à 2020, intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilitéTransversaux : **Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d’un pays à l’autre**10.1 D’ici à 2030, assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que le revenu moyen national10.2 D’ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité**Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables**11.4 Redoubler d’efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial**Objectif 16. Promouvoir l’avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l’accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous**16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l’ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions**Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser****Finances**17.1 Améliorer, notamment grâce à l’aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l’impôt et d’autres recettes17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement**Technologie**17.6 Renforcer l’accès à la science, à la technologie et à l’innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et la coopération triangulaire régionale et internationale dans ces domaines et améliorer le partage des savoirs selon des modalités arrêtées d’un commun accord, notamment en coordonnant mieux les mécanismes existants, en particulier au niveau des organismes des Nations Unies, et dans le cadre d’un mécanisme mondial de facilitation des technologies**Renforcement des capacités**17.9 Apporter, à l’échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire |
| **Effet 1***:* **D'ici 2024, les populations maliennes, particulièrement les plus vulnérables, participent à l'économie et bénéficient des fruits d'une croissance forte, inclusive, résiliente et créatrice d'emplois décents** | **Indicateurs 1 :**Taux de pauvreté multidimensionnelle (désagrégées par sexe, par âge) (ODD 1.2.1) **Indicateurs 2 :**Taux d’insécurité alimentaire (désagrégées par sexe, par âge) (ODD 2.1.2)**Indicateurs 3** :Nombre de contribuables actifs (individus et entreprises) (ODD8) **Indicateur 4** :Part du secteur agro-industriel dans le PIB :* Agroalimentaire
* Textile et cuirs

**Indicateur 5 :** Nombre de nouveaux emplois créés (désagrégées par sexe, par âge) | 69,8% (2017)Source : INSTAT (EMOP) annuel**19,1%** (2018) Source : ENSAN / SAP-CSA - annuel4.6% (2017) Source : DGI**3,4% ;** **1,2% (2017)** Source : INSTAT (Cpte éco) **44 520 (2018)**Source :ONEF/CPS-SICAEPIP (Revue sectorielle) |  | PNUD, ONUDI, ONUFemmes, FAO, FIDA, PAM, UNICEF, UNESCO, BIT, OHCHR, UNODC ; UNCDFGouvernement : MAECI, Ministères en charge de : Décentralisation, Développement Solidaire, Santé et Actions Sociales, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA, Réconciliation, Développement Local, Aménagement du Territoire et population, Agriculture, Elevage, Pêche, Environnement, Emploi et formation professionnelle, INSTATSecteur Privé et Société civile |  |  |  |
| **Produit 1** :Les populations vulnérables, en particulier les jeunes et les femmes ont acquis des compétences et capacités pour protéger et renforcer leurs moyens d’existence  | **Indicateur 1:** nombre de personnes vulnérables (désagrégée par sexe et âge) ayant acquis des compétences et capacités (techniques, matérielles et financières) pour générer des revenus (AGR)**Indicateur2 :** Nombre de personnes (désagrégée par sexe et âge) ayant bénéficié de transferts sociaux pour la création d’actifs /infrastructures communautaires (HIMO) | PNUD : ONU Femmes : ONUDI FAO: 25474 (H : 15264 ; F : 10190)2018PAM:UNCDF:FIDA:UNESCO:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:**PAM :***.**Femmes (18 et plus) : 177,120.* *Hommes : 168,480.*Femmes UNCDF:320FIDA:UNESCO:BIT: | PNUD, ONU Femmes, ONUDI, FAO, PAM, UNCDF, FIDA, UNESCO, BITGouvernement : MAECI, Ministères en charge de : l’Agriculture, Elevage et Pêche, Environnement, Santé et Actions Sociales, Emploi et formation professionnelle, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA, INSTATSecteur Privé et Société civile | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO: AD**PAM:***98,344,000 $* UNCDF:FIDA:UNESCO:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:UNESCO:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:UNESCO:BIT: |
| **Produit 2**Les institutions nationales, le secteur privé et les communautés, particulièrement les femmes et les jeunes, sont dotés des capacités, compétences et connaissances techniques et technologiques nécessaires sur des bases factuelles pour le développement des Chaines de valeur agro-sylvo-pastorales, y compris sensibles à la nutrition | **Indicateur 1**Nombre d’acteurs (désagrégées par sexe, par âge) ayant bénéficié d’appui au développement des chaînes de valeur**Indicateur 2:** Nombre d'Agriculteurs formés à l'utilisation efficace des technologies agricoles à petite échelle dans les zones ciblées. (Désagrégé par type de technologie : après la récolte, etc., désagrégé par sexe, par âge)**Indicateur 3**Nombre de filières sensibles à la nutrition appuyées**Indicateur 4**Nombre de groupements/ entreprises féminins ayant développé de nouvelles activités dans les chaines de valeursNombre d’emplois créés dans les chaînes de valeur (désagrégés par sexe, par âge) | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO: 200 (JH :120 ; JF : 80) 2017PAM:UNCDF:FIDA:BIT:FAO : 3829 (H:2297; F: 1532) 2018FAO: 402017200 (H:120; F:80)2017 | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO: ADPAM : *Homme : 138,180*. Femme : *143,820* UNCDF: :320FIDA:BIT: | PNUD, ONU Femmes, ONUDI, FAO, PAM, UNCDF, FIDA, BITGouvernement : MAECI , Ministères en charge de : l’agriculture, Elevage et Pêche, Environnement, Santé et Actions Sociales, Emploi et formation professionnelle, de la promotion des investissements, industrie et commerce, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA, INSTAT,Secteur Privé et Société civile | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM: *10,927,000* ***$***UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: |
| **Produit 3 :** L’environnement des affaires est amélioré, les capacités d’organisation et d’innovation des structures publiques et de compétitivité du secteur privé sont renforcées, et l’accès au financement est amélioré pour les PME, surtout celles des femmes et jeunes.  | **Indicateur 1** Nombre d’institutions publiques et privées appuyées pour soutenir les réformes de l’environnement des affaires **Indicateur 2**Nombre de réformes (institutionnelles, politiques et de plans stratégiques) lié au développement du secteur privé **Indicateur 3 :** Nombre de mécanismes et produits financiers innovants développés et mis en œuvre **(**désagrégées par nombre de projet de femmes, hommes, jeunes)**Indicateur 4** Pourcentage de PME appuyées dont le chiffre d’affaires a augmenté**Indicateur 5**Nombre d’entreprises féminines appuyées dont le chiffre d’affaires a augmenté | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO: NDUNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO: 120 OPUNCDF: 15FIDA:BIT:PME35 Enterprises feminines35 Entreprises de Jeunes | PNUD, ONU Femmes, ONUDI, FAO, PAM, UNCDF, FIDA, BITGouvernement : MAECI, Ministères en charge d’Emploi et formation professionnelle, Industrie et commerce, entreprenariat national, Promotion de la Femme, enfants et famille, Innovation et technologies, jeunesse et sport, Transport et Equipement, Economie Numérique et Prospective, Economie et Finances, Agriculture, Elevage, Pêche, Environnement, Décentralisation, Secteur Privé et Société civile | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: |
| **Produits 4**: Les capacités de résilience des institutions et communautés aux chocs et crises économiques et liés aux conflits sont renforcées | **Indicateurs 1 :** Nombre de mécanismes d’information et suivi des marchés mis en place/renforcés**Indicateurs 2:** Nombre d’infrastructures de stockage et conservation mis en placeNombre d’infrastructures de stockage et de commercialisation réalisées par les entreprises et groupements de femmes et jeunes **Indicateurs 3 :** Nombre de communes disposant de mécanismes de planification participatifs et de gestion des conflits liés aux ressources naturelles | FAO : 01 (2017)UNICEF :PAM : ONUFemme : UNCDF :FIDA:FAO : 01 (2018) | FAO : 02UNICEF :PAM : ONUFemme : FIDA:UNCDF : 6 CommunesFAO: 09 | FAO, UNICEF, PAM, ONUFemmes, UNCDF, FIDAGouvernement : Ministères en charge de : Décentralisation, Développement Solidaire, Santé et Actions Sociales, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA, Réconciliation, Développement Local, Aménagement du Territoire et population, Agriculture, Elevage, Pêche, EnvironnementSecteur Privé et Société civile | FAO :UNICEF :PAM: *$2,300,000*ONUFemme : UNCDF :FIDA: | FAO :UNICEF :PAM: ONUFemme : UNCDF :FIDA: | FAO :UNICEF :PAM : ONUFemme : UNCDF :FIDA: |
| **Produits 5 :** Les autorités et acteurs nationaux disposent de capacités renforcées dans le domaine de la conception, mise en œuvre et du suivi et évaluation de de mesures sensibles au genre, à l’équité, aux crises et chocs dans lespolitiques et stratégies économiques | **Indicateur 1**Nombres de politiques et stratégies économiques avec des mesures spécifiques et prise en compte des plus vulnérables**Indicateur 2**Nombres de politiques et stratégies économiques sensibles au genre**Indicateur 3**Nombres de politiques et stratégies économiques prenant en compte les chocs et crises | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO : NDFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO: 02PAM:FIDA:BIT:UNCDF: 24 PDESC | PNUD, ONU Femmes, ONUDI, FAO, PAM, UNCDF, FIDA, BITGouvernement : MAECI , Ministères en charge de : l’agriculture, Elevage et Pêche, Environnement, Santé et Actions Sociales, Emploi et formation professionnelle, de la promotion des investissements, industrie et commerce, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA, INSTAT,Secteur Privé et Société civile | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM: *$1,500,000* UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: | PNUD : ONU Femmes : ONUDIFAO:PAM:UNCDF:FIDA:BIT: |
| **Effet 2** : **D'ici 2024, les communautés gèrent de façon durable et équitable les ressources naturelles et l'environnement et sont plus résilientes aux effets néfastes des changements climatiques** | **Indicateur 1 :** Nombre des collectivités territoriales ayant planifié et mis en œuvre des actions d’adaptation et d’atténuation aux changements climatiques **Indicateur 2 :** Nombre (Réduction) de personnes touchées lors de catastrophes naturelles, **Indicateur 3** : Superficie des aires protégées (km²)**Indicateur 4 :** Nombre de plans/programmes nationaux et locaux intégrant la dimension environnementale et les changements climatiques**Indicateur 5 :** Part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique | (2018)Source : DGCT(2018) source :DGPC (2018)Source : AEDD, DGCT, ANICT90107,57Rapport annuel DNEF 2018**5%** source DNE (Système d’information énergétique) | UNCDF (24 CT), | PNUD, UNEP, FAO, FIDA, PAM, UNCDF (24 CT), UNICEF, ONUFemmes, UNESCOGouvernement : MAECI, Ministères en charge de : l’Agriculture, Elevage et Pêche, eau, environnement, urbanisme et domaines de l’Etat, AEDD, CPS-SDR, DGCT, DNPD**,** Santé et Actions Sociales, Emploi et formation professionnelle, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA/SAP, Collectivités, Sécurité et Protection Civile, Transport/Météo, Collectivités, Administration territoriale et décentralisationSecteur Privé et Société civile |  |  |  |
| **Produit 1 :** Les institutions nationales et locales, les acteurs nationaux, locaux et les communautés exposées aux chocs et crises disposent de capacités de résilience accrue face aux effets négatifs du changement climatique et des catastrophes naturelles | **Indicateur 1 :**   Montant du financement mobilisé vers le niveau national et local pour des mesures d’adaptation/atténuation en réponse aux effets de changement climatique**Indicateur 2 :** Nombre de producteurs agricoles utilisant des techniques innovantes et résilientes de maîtrise et de gestion d’eau et/ou des techniques de gestion durable des terres. **Indicateur 3 :**Nombre de communes disposant de mécanismes de gestion des catastrophes opérationnalisée (plans de contingences etc.) | PNUD :UNICEF :FAO : ADONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF : 450.000$UNESCO : | PNUD :UNICEF :FAO : 8 600 000 USDONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :14.3000.000$UNESCO :UNCDF : 24 communes | PNUD, UNICEF, FAO, ONUFemmes, FIDA, PAM, UNCDF, UNESCOGouvernement : MAECI, Ministères en charge de : l’Agriculture, Elevage et Pêche, Environnement /AEDD, Santé et Actions Sociales, Emploi et formation professionnelle, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA/SAP, Collectivités, Sécurité et Protection Civile, Transport/Météo, Collectivités, Administration territoriale et décentralisationSecteur Privé et Société civile | PNUD :UNICEF :FAO :ONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :UNESCO : | PNUD :UNICEF :FAO :ONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :UNESCO : | PNUD :UNICEF :FAO :ONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :UNESCO : |
| **Produit 2** : Les institutions et les communautés locales disposent de capacités pour assurer la gestion durable et favoriser l’accès équitable aux ressources naturelles, et la biodiversité dans une dynamique de prévention et de gestion des conflits | **Indicateur 1 :** Pourcentage de collectivités intégrant la dimension environnementale et les CC dans les outils de planification (PDESC, et autres plans)**Indicateur 2 :** Superficie de terres et de dunes restaurées (ha)**Indicateur3** : nombre de dialogue social inclusif tenu**Indicateur 4** : nombre de conventions locales/communales et intercommunalités | PNUD :UNICEF :FAO : 29/703 communes =0,9%(2017)ONUFemmes, :FIDA :UNCDF : 0.8% communesUNESCO :UNCDF : 2 conventions | PNUD :UNICEF :FAO : ADONUFemmes, :FIDA :UNCDF :3,4% communesUNESCO :UNCDF : 6 conventions | PNUD, UNICEF, FAO, ONUFemmes, FIDA, PAM, UNCDF, UNESCOGouvernement : MAECI, ABFN, Ministères en charge de : l’Agriculture, Elevage et Pêche, Environnement /AEDD, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA/SAP, Collectivités, Sécurité et Protection Civile, Transport/Météo, Cohésion sociale, Culture, Mines, Energie et Eau, Collectivités territoriales, Administration territoriale et décentralisation, ParlementSecteur Privé et Société civile | PNUD :UNICEF :FAO :ONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :UNESCO : | PNUD :UNICEF :FAO :ONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :UNESCO : | PNUD :UNICEF :FAO :ONUFemmes, :FIDA :PAM :UNCDF :UNESCO : |
| **Produit 3 :** Les capacités des acteurs et institutions nationaux et locaux sont renforcés pour l’adoption de nouveaux modes de production et consommation durables et du cadre de vie des populations | **Indicateur 1**Nombre d’entreprises et autres organisations ayant bénéficié de renforcement des capacités en techniques de production propres**Indicateur 2:** Nombre d'agents (hommes et femmes) de l’Agriculture dans les zones cibles ayant les compétences nécessaires pour promouvoir des pratiques Agricoles intelligentes face au climat. | PNUD : ONUDI :FIDA :UNCDF : 0FAO : 01(2018) | PNUD : ONUDI :FIDA :UNCDF : 45 PME/CLFAO : 30 | PNUD, ONUDI, FIDAGouvernement : MAECI, Ministères en charge de : l’Agriculture, Elevage et Pêche, Environnement /AEDD, Promotion de la Femme, enfants et famille, CSA/SAP, Collectivités, Sécurité et Protection Civile, Culture, Mines, Energie et Eau, Collectivités territoriales, Administration territoriale et décentralisation, INSTATSecteur Privé et Société civile | PNUD : ONUDI :FIDA : | PNUD : ONUDI :FIDA : | PNUD : ONUDI :FIDA : |
| **Produit 4**: Les institutions, et les Collectivités, les PME dirigées notamment par les femmes et les jeunes, disposent de capacités pour une mise à disposition et utilisation accrue des énergies nouvelles et renouvelables à moindre coût  | **Indicateur 1**Nombre d’institutions, collectivités Micro et PME, dirigées notamment par des femmes et des jeunes, ayant bénéficié de formations sur les énergies renouvelables**Indicateur 2**Nombre de villages bénéficiant d’installations d’énergie propre | PNUD :ONUfemmes :ONUDI : FEM :UNCDF :  | PNUD :ONUfemmes :ONUDI : FEM :UNCDF : UNICEF : 180 points d’eau à Energie solaire | PNUD, ONUfemmes, ONUDI, FEM, UNCDF Gouvernement : Ministères en charge de : Environnement /AEDD, Energie et Eau, Collectivités territoriales, promotion de l’investissement, Agence nationale des énergies renouvelables,Secteur Privé et Société civile | PNUD :ONUfemmes :ONUDI : FEM :UNCDF : UNICEF :12 M USD | PNUD :ONUfemmes :ONUDI : FEM :UNCDF :  | PNUD :ONUfemmes :ONUDI : FEM :UNCDF :  |
| **Produit 5**: Les institutions et les acteurs nationaux et locaux disposent de capacités renforcées de préparation et gestion de l’urgence | **Indicateur 1**Nombre de plans opérationnels conçus et mis à jour annuellement (plans de contingences, PNR, etc.) **Indicateur 2**Montant mobilisé pour la mise en œuvre des plans opérationnels d’urgenceAlternativePourcentage de la réponse aux urgences implémenté par les structures gouvernementaux **Indicateurs 3**FAO : 12(2018)Nombre d’agents formés et équipés pour l’analyse de vulnérabilité et des risquesFAO : ADAlternativeNombre des nouveaux outils d’analyse et planification transférés aux/implémentés par les structures governmentaux. FAO : 09**Indicateur 4** Nombre d’instances de coordination (comités de veille) fonctionnelles au niveau nationale, régionale et cercles.FAO : ND |  (1 plan national + 11 plansUNICEF : 43.8 M (2018) | 12 (1 plan national +)UNICEF : 45 M/an | OCHA, UNICEF, PAM, FAO, Gouvernement : MAECI, Min. Santé et Affaires Sociales, CSA/SAP, Min. Sécurité et Protection Civile, INSTATSociété civile et secteur privé | OCHA :UNICEF :PAM : *$ 3,900,000*FAO : | OCHA :UNICEF :PAM : FAO : | OCHA :UNICEF :PAM : FAO : |

**Théorie du Changement Effet I :**

* Si l'économie est diversifiée et compétitive grâce à un environnement favorable aux affaires et des capacités accrues pour le développement des chaines de valeur ;
* Si l'accès aux ressources et aux opportunités économiques est plus équitable avec une attention particulière aux zones défavorisées et aux populations vulnérables ;
* Si la résilience des communautés aux chocs et aux conflits est renforcée ;

Alors la croissance économique sera inclusive et contribuera à la réduction de la pauvreté et des inégalités.

***Hypothèses***

* L’Economie est diversifiée et compétitive
* L’Accès aux ressources et aux opportunités économiques est plus équitable
* La résilience des communautés aux chocs et aux conflits est renforcée
* La situation sécuritaire nationale et internationale est stableL’environnement est favorable aux affaires (secteur privé promu et soutenu)

***Risques***

* Dégradation de la situation sécuritaire
* Absence de diversification de l’économie
* Mauvaise gouvernance économique et financière
* Aggravation de la pauvreté
* Chute du prix des matières premières exportées (or, coton, etc.) et hausse des matières premières importées (pétrole, etc.)
* Chômage élevé.

**Théorie du Changement Effet II :**

* Si les capacités de mitigation et d'adaptation aux effets négatifs du changement climatique des collectivités locales et des populations sont renforcées ;
* Si la pollution des éléments de la matrice environnementale (eau, sol, air) est réduite ;
* Si une gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement est assurée, notamment à travers la promotion des énergies nouvelles et renouvelables ;
* Si l'adoption par les acteurs de pratiques de production et consommation adaptées et respectueuses de l'environnement est assurée ;

Alors l'environnement et le cadre de vie seront améliorés et la résilience des populations renforcées**.**

***Hypothèses***

* Les communautés nationales et locales sont résilientes face aux effets néfastes du changement climatique
* La pollution des éléments de la matrice environnementale (eau, sol, air) est réduite
* La gestion des ressources naturelles et de l'environnement est rationnelle et inclusive
* Les acteurs adoptent des pratiques de production et de consommation respectueuses de l'environnement
* Existence de Cohésion sociale
* Disponibilité du financement
* Stabilité socio politique

***Risques***

* Dégradation de la situation sécuritaire
* Manque de mécanismes appropriés de financement
* Aggravation des conflits liés à l’accès aux ressources naturelles et à l’environnement
* Aléas Climatiques et Sècheresse
* Faible application des textes relatifs à la gestion durable des ressources naturelles
* Faible capacité de planification et mobilisation de ressources des collectivités locales
* Absence d’appui/encadrement des services techniques locaux.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **MATRICE DE RESULTATS ET DE RESSOURCES DE UNSDCF 2020-2024** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Axe 3 : Services sociaux de base accessible et de qualité, et protection sociale inclusive** |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Domaine prioritaire 3 : Services sociaux de base accessible et de qualité, et Protection Sociale inclusive** |  |  |  |  |
| **Axe stratégique du CREDD : Développement du capital humain** |  |  |  |  |
| **ODDs connexes :**  |  |  |  |  |
| **Effet 1 : D’ici 2024, les populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes, ont un accès plus équitable aux services sociaux de base de qualité, en fonction de leurs besoins spécifiques par âge et par sexe, y compris en situation humanitaire.** |  |  |  |  |
| **ODD2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l’agriculture durable.**Cibles ODD 2 : 2.1. D'ici 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l’année à une alimentation saine, nutritive et suffisante ;2.2.D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en atteignant d’ici à 2025 les objectifs arrêtés à l’échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l’émaciation chez les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées |  |  |  |  |
| **ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.** |  |  |  |  |  |
| Cibles ODD 3 : 3.1. D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.3.2. Eliminer les décès évitables de nouveau-nés et d’enfants de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1 000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes au plus.3.3. D'ici 2030, mettre fin à l’épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l’hépatite, les maladies transmises par l’eau et autres maladies transmissibles.3.7. D'ici 2030, assurer l’accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d’information et d’éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.3.8. D'ici 2030, atteindre la couverture sanitaire universelle, y compris la protection des risques financiers, l'accès à des services de santé essentiels de qualité et l'accès à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et abordables pour tous.**ODD4 : Assurer l’accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité, et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie,** |  |  |  |  |  |
| Cibles ODD 4 : 4.1. D'ici 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d’égalité, un cycle complet d’enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d’acquis véritablement utiles.4.2. D'ici 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons aient accès à un développement et un enseignement pré-primaire afin qu'ils soient prêts pour l'enseignement primaire.4.4 D'ici 2030, augmenter considérablement le nombre de jeunes et d'adultes qui ont des compétences pertinentes, y compris techniques et professionnelles, pour l'emploi, les emplois décents et l'entrepreneuriat.4.5 D'ici 2030, éliminer les disparités entre les sexes dans l'éducation et assurer l'égalité d'accès à tous les niveaux d'éducation et de formation professionnelle pour les personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les peuples autochtones et les enfants en situation de vulnérabilité.4.7 D'ici 2030, veiller à ce que tous les apprenants acquièrent les connaissances et les compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, y compris, entre autres, par l'éducation au développement durable et aux modes de vie durables, les droits de l'homme, l'égalité des sexes, la promotion de la culture de la paix et de la non-violence, la citoyenneté mondiale et l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.4.a. Construire et améliorer les établissements d'enseignement sensibles à l'enfance, au handicap et au genre et offrir des environnements d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces à tous.4.c. D’ici 2030, accroitre nettement le nombre d’enseignants qualifiés, notamment au moyen de la coopération internationale pour la formation d’enseignants dans les pays en développement.**ODD5 : Parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.** |  |  |  |  |  |
| Cibles ODD 5 : 5.1. Mettre fin à toutes les formes de discrimination à l'égard de toutes les femmes et de toutes les filles partout dans le monde.5.2 Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l’exploitation sexuelle et d’autres types d’exploitation.5.3 Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine.5.6 Assurer l’accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu’il a été décidé dans le Programme d’action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d’action de Beijing et les documents finals des conférences d’examen qui ont suivi.5.c. Adopter et renforcer des politiques saines et une législation exécutoire pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux.**ODD6 : Garantir l’accès de tous à des services d’alimentation en eau et d’assainissement gérés de façon durable.**Cibles ODD 6 : 6.1. D'ici 2030, parvenir à un accès universel et équitable à une eau potable sûre et abordable pour tous.6.2. D’ici à 2030, assurer l’accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d’assainissement et d’hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.6.5. D’ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu’il convient6.b. Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement. |  |  |  |  |  |
| **Effet 2 : D’ici 2024, Les personnes vulnérables ont un accès amélioré aux services de protection sociale, y compris en contexte humanitaire.** |  |  |  |  |  |  |
| **ODD 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.**Cibles ODD 1 : 1.1. D'ici 2030, éradiquer l'extrême pauvreté pour tous les habitants du monde entier, actuellement mesurés comme des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour. |  |  |  |  |
| 1.2. D'ici 2030, réduire au moins de moitié la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans la pauvreté dans toutes ses dimensions selon les définitions nationales1.3. Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d’ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.1.4. D’ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu’ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d’autres formes de propriété, à l’héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance.1.5. D'ici 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation de vulnérabilité et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux événements extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes économiques, sociaux et environnementaux.1.b. Créer des cadres politiques solides aux niveaux national, régional et international, fondés sur des stratégies de développement favorables aux pauvres et sensibles au genre, afin de soutenir l'investissement accéléré dans les actions d'éradication de la pauvreté.**ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d’un pays à l’autre.**Cibles ODD 10 :10.2. D’ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre. 10.3. Assurer l'égalité des chances et réduire les inégalités de résultats, notamment en éliminant les lois, les politiques et les pratiques discriminatoires et en promouvant des lois, des politiques et des mesures appropriées à cet égard.10.4. Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité. |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultats** | **Indicateurs** | **Partenaires des Nations Unies****et PARTENAIRES NATIONAUX** | **Cadre budgétaire commun à moyen terme** |  |  |  |  |
| **Intitulés** | **Baselines** | **Cibles** | **Total** | **Ressources disponibles** | **Ressources à mobiliser** |  |  |  |  |
| **Effet 1 : D’ici 2024, les populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les adolescents et les jeunes, ont un accès plus équitable aux services sociaux de base de qualité, en fonction de leurs besoins spécifiques par âge et par sexe, y compris en situation humanitaire.** | **Indicateur 1.1 (Sante) :** Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes (désagrégé par AGE <18 et >18) – Indicateur ODD 3.1.1 | 325 ‰0 (EDSM 2018) | 146 ‰0(cible CREDD 2023) | OMS, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA, ONUFEMMES, UNESCO, PAM, OIM, UNOCHA, UNHCR            |   |   |        |  |  |  |  |
| **Indicateur 1.2 (Nutrition)** : Prévalence du retard de croissance (indice taille/âge inférieur à -2 écarts types par rapport à la moyenne des normes de croissance de l’enfant définies par l’OMS) chez les enfants de moins de 5 ans. (désagrégé par sexe)Indicateur ODD 2.2.1 | Total : 26.9%Garçons : 28% ;Filles : 25.7%(EDSM 2018) | **???**G:F: |  |  |  |  |
| **Indicateur 1.3 (Education)** : Proportion d’enfants et de jeunes : a) en cours élémentaire ; b) en fin de cycle primaire;) c) en fin de premier cycle du secondaire qui maîtrisent au moins les normes d’aptitudes minimales en i) lecture et ii) mathématiques, par sexe(DESAGREGE PAR CYCLE, DOMAINE et SEXE)Indicateur ODD 4.1.1 |  |  |  |  |
|

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  Cycle |  Domaines | **Baseline** | **Cible 2023** |
| b) En fin de cycle primaire(Taux Brut d’Achèvement ?) | Aptitudes minimales en i) lecture  | Total : 50%F: 47%;G: 52% | Total : 53,5%F: 53,5%;G: 53,5%(cible CREDD: 87.8%)  |
| Aptitudes minimales en ii) mathématiques |
|  c) En fin de premier cycle du secondaire (Taux Brut d’Achèvement ?) | Aptitudes minimales en i) lecture  | Total : 35%F: 32%;G: 37% | Total : 38%F: 36%;G: 40%(cible CREDD: 87.8%)  |
| Aptitudes minimales en ii) mathématiques |
| (source : CPS Education / Suivi des indicateurs du système éducatif de 2013-2014 a 2018-2019, Avril 2019)  |   |

 |  |  |  |  |
| **Indicateur 1.4** (***EHA) : Taux d’accès à l’eau potable***(désagrégé urbain et rural) | 68.8%(DNH, 2018) | 77% (cible CREDD 2023) |  |  |  |  |
| -          Urbain : |  76% |  84% |  |  |  |  |
| -          Rural : |  65.9% |  74% |  |  |  |  |
| **Produit 1.1** (Sante et VIH/Sida) : Les institutions et les communautés ont davantage de capacités pour planifier et mettre en œuvre de manière efficace l'offre, la demande et la qualité de services de Santé (y compris la planification familiale et le VIH/Sida équitables), y inclus en situation humanitaire. | Indicateur 1.1.1 : % de CSCOM ayant bénéficié de renforcement de capacités en SONUB avec l’appui du SNU. (désagrégé URBAIN et RURAL) | 457/1368 (33%)(rapports SNU, 2018) | 50% | OMS, UNICEF, UNFPA, ONUSIDA, ONUFEMMES, UNESCO    |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.1.2 : Nbre de jours avec rupture de stock de vaccin Penta et rougeole au niveau national (Cible : 0 jour) (DESAGREGE PAR VACCIN) | 0  |  0 |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.1.3 :% de sites de prise en charge du VIH/Sida pédiatrique bénéficiant de l’appui du SNU (DESAGREGE PAR TYPE D’APPUI) | 6% | 30% |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.1.4 : Nb d'utilisatrices additionnelles des méthodes contraceptives modernes grâce à l’appui du SNU.(DESAGREGE PAR AGE) |  140 000(Plan PF MSAS) |  795 000 |   |   |   |  |  |  |  |  |
| **Produit 1.2** (Nutrition) : Les institutions et les communautés ont davantage de capacités pour planifier, mettre en œuvre et utiliser de manière efficace les services de Nutrition de qualité, ycompris en situation humanitaire. | Indicateur 1.2.1 : Existence et mise en œuvre d’une stratégie nationale adressant la malnutrition chronique avec l’appui du SNU |  Non |  Oui | OMS, UNICEF, ONUSIDA, PAM |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2.2 : Pourcentage de la population cible ayant accès à un paquet d’interventions de nutrition préventives(DESAGREGE PAR AGE et SEXE) |  Enfants : 60%G:F: |  Enfants : 70%G: 63 000F: 105 000 |  PAM : $38,090,171 |   |  PAM : $38,090,171 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.2.3 : % d’enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aigüe globale (MAG) pris en charge dans les centres nutritionnels appuyés par le SNU. DESAGREGE PAR :Prise en charge MAM (PAM) Prise en charge MAS (UNICEF) | MAM : 61%MAS: ???**MAM  :** Total 139 876 G: 68 539F: 71 337 **MAS :**TotalG:F: | MAM: 80% MAS: 80%**MAM  :** Total 750 000G: 367,500F: 382,500**MAS :**TotalG:F: | PAM : $68,675,087 |  | PAM : $68,675,087 |  |  |  |  |  |
| **Produit 1.3** (Education) : Les institutions et les communautés disposent de capacités renforcées pour planifier et mettre en œuvre de manière efficace la demande et l'offre de services d’éducation de base et de formation professionnelle de qualité et équitables, et de renforcer l’accès, y compris en situation humanitaire. | Indicateur 1.3.1: Nombre d’enseignants ayant bénéficié d’une formation continue grâce à l’appui du SNU(DESAGREGE PAR SEXE)  | UNICEF : 1000UNESCO : 900H: 645F: 255ONUFEMMES : 50UNFPA : ???H:F:**TOTAL :**  | UNICEF : 5000UNESCO : 900H: 495F: 405ONUFEMMES : 750UNFPA : ???H:F:**TOTAL :** |  UNHCR, UNICEF,PAM, UNESCO ONUFEMMESMin. Education Nationale ; Min. Enseignement Sup. et Recherche Scientifique ; Min. Emploi et Formation Professionnelle       PAM   UNICEF, UNESCO, UNFPA, OMS   |  ONUFEMMES: 60,000  |   |  ONUFEMMES: 40,000 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.3.2 : Nombre de garçons et de filles, déscolarisés ou non scolarisés qui bénéficient d'un enseignement/ apprentissage préscolaire, Fondamental 1 ou 2, alternatif ou formation professionnelle, y compris en situation humanitaire grâce à l’appui du SNU(DESAGREGE PAR SEXE et par type)  | UNHCR : 685 UNICEF :  - Non-humanitaire : 8,263 (filles : 4,121)- Humanitaire : 150.000 UNESCO : 285ONUFEMMES : 120**TOTAL : 159,353**(rapports des agences, 2018) | UNHCR : 1000 UNICEF :  - Non-humanitaire : 1,000,000 - Humanitaire : 500,000UNESCO : 600ONUFEMMES : 500**TOTAL : 1,502,100** |  ONUFEMMES: 150,000 |   |  ONUFEMMES: 200,000 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.3.3 : Nombre d’élèves (Garçons et Filles) bénéficiaires du programme d’alimentation scolaire grâce à l’appui du SNU(DESAGREGE PAR SEXE) | Total : 163,000Garçons : 83,130 Filles : 79 870 | Total 300 000Garçons 144 000Filles : 156 000 |   |   |   |  |  |  |  |  |
| **Produit 1.4** (EHA) : Le cadre de vie des communautés est amélioré, en particulier pour les plus défavorisés, par un accès durable à l’eau potable et à un assainissement de base, et l’adoption des pratiques d’hygiène adéquates notamment en situation humanitaire | Indicateur 1.4.1 : Nb de nouveaux ménages ayant accès à l'eau potable grâce à l’appui du SNU |  0 | UNICEF : 65,000PNUD : ??? |  UNICEF :50 M USD (dont 12 M pour l’Axe 2 / Energie solaire)  |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.4.2 : Nb de nouvelles écoles (Fondamental 1&2) et centres de santé dotés de système d'EHA grâce à l’appui du SNU |  0  | UNICEF : 600 écoles et 150 centres de de santeUNESCO : 200 écolesUNFPA : 30 écolesOMS : 192**Total : 830 écoles et 342 centres de sante** |  UNICEF : 32 M  |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.4.3 : Nb de nouveaux villages certifiés FDAL grâce à l’appui du SNU |  0 |  UNICEF : 1,500 |  UNICEF : 8 M USD |   |   |  |  |  |  |  |
| **Effet 2 : D’ici 2024, Les personnes vulnérables ont un accès amélioré aux services de protection sociale, y compris en contexte humanitaire.** | ***Indicateur 2.1 : Pourcentage de la population vulnérable couverte par les différents régimes non contributifs, par sexe et par catégorie.*** |   |   | UNOCHA, UNHCR, UNICEF,PAM, OIM, OMS, ONUFEMMES, UNMAS, UNFPA, PNUDMin. Admin Territoriale, DNDS,  MPFEF, MSAS, MJDH, MSPC, MENP, MCCRI, MEN, MSLCP, MJS |   |   |   |  |  |  |  |  |
| - Urbains : |   |   |  |  |  |  |  |
| - Ruraux : |   |   |  |  |  |  |  |
| - Ménages dirigés par des femmes : |   |   |  |  |  |  |  |
| ***Indicateur 2.2. : Taux de réinsertion socioéconomique des personnes vulnérables*** |   |   |  |  |  |  |  |
| ***Indicateur 2.3 : % de ménages affectés par les crises et recevant une assistance humanitaire.***  |   |   |  |  |  |  |  |
| **Produit 2.1:** Les capacités des institutions de protection sociale (sécurité sociale et filets sociaux) aux niveaux national, régional et local sont renforcées, pour la prise en charge efficace des besoins des populations les plus vulnérables, notamment les femmes, les enfants et les adolescents, y compris en situation humanitaire | Indicateur 2.1.1 : Existence d’un socle de protection sociale (document cadre) définissant les garanties minimales de protection sociale avec l’appui du SNU | Non | Oui | UNOCHA, UNHCR, UNICEF,PAM, OIM, OMS, ONUFEMMES, UNMAS, UNFPA, PNUDMin. Justice, Min. Admin Territoriale, DNDS  |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.1.2 : Nb de ménages les plus démunis couverts par les transferts sociaux (filets sociaux) avec l’appui du SNU. | 1,093,763 (DNPSES, 2018) |  ??? |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.1.3 : Nb de personnes affectées par les situations humanitaires bénéficiant d’une assistance pour répondre à leurs besoins essentiels(DESAGREGE PAR AGE ET PAR SEXE)  | UNHCR : 73806 UNICEF :  56,518PAM : 508,000H: 238 760F: 269 240UNFPA: ???G:F:**TOTAL**: | UNHCR : 79,700 UNICEF : 50.000/an PAM : 928,000G:454,000F: 474,000(projection sur les 5 ans) UNFPA: ???G:F:**TOTAL :**  |  PAM : $166,760,159 |   |  PAM : $166,760,159 |  |  |  |  |  |
| **Produit 2.2:** Les institutions et les communautés ont davantage de capacités pour identifier et protéger les populations vulnérables, notamment les femmes et les filles, et celles affectées par toutes formes de violence et de menaces à l’intégrité physique, y compris en situation humanitaire. | Indicateur 2.2.1 : Nb de lois, politiques et programmes sur la Protection actualisés et conformes aux standards internationaux grâce à l’appui du SNU |  0 | 04 (loi VBG, CPF, loi portant code de protection de l’enfant, loi sur la couverture sanitaire universelle CSU)  | UNHCR,UNICEF, PAM, OIM, OMS, ONUFEMMES, UNMAS, UNFPA, PNUD, UNESCO.Min. Admin Territoriale, DNDS,  MPFEF, MSAS, MJDH, MSPC, MENP, MCCRI, MEN, MSLCP, MJS    |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2.2 : Nb de personnes enregistrées à la naissance et/ou bénéficiant de jugement supplétif grâce à l’appui du SNU(DESAGREGE PAR AGE ET PAR SEXE)  | UNHCR : 8.657UNICEF : 25.877**TOTAL : 34,534** | UNHCR : 16.157UNICEF: 100.000**TOTAL : 116,150** |   |   |   |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2.3 : Nb de personnes survivantes de toutes formes de violences et d’atteinte à l’intégrité physique, ayant bénéficié de prise en charge holistique grâce à l’appui du SNU(DESAGREGE PAR CATEGORIE DE VIOLENCE, AGE ET SEXE)  |   |   |   |  |  |  |  |  |
| . VBG: | **7127** Rap national MGF 2018)ONU Femmes : 150 |  **52.338**(Cible Stratégie nationale VBG pour la période 2019-2022) ONU Femmes : 200/an |   ONU Femmes : 150,000 |    |   ONU Femmes : 100,000 |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| . Autres atteintes à l’intégrité physique | ??? | ??? |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.2.4 : Nombre de filles/adolescentes, garçons/adolescents, femmes et hommes qui **reçoivent des services de prévention** contre toutes formes de violences (MGF, ME inclus). grâce à l’appui du SNU(DESAGREGE PAR CATEGORIE DE VIOLENCE, AGE ET SEXE)  | UNICEF : 349.690 (H : 67218 ; G :61163 : Femmes : 138009 :Filles 83300)UNHCR : 0ONUFemmmes:7000UNFPA : ??? | UNICEF : 600.000(H : 100.000 ; G :100.000 : Femmes : 200.000 : Filles 200.000)(cibles Spotlight 2023)UNHCR : 80,000(cible Spotlight 2023)ONUFemmmes:10,000/anUNFPA : ??? |  ONUFemmmes:300,000 |   |  ONUFemmmes:200,000 |  |  |  |  |  |

**Théorie du changement Effet 1 :**

* Si la mise en œuvre des politiques des secteurs sociaux de base, particulièrement en faveur des vulnérables, notamment les enfants, les jeunes, les femmes, est améliorée, à travers des systèmes d’information performants, un personnel qualifié et un financement adéquat ;
* **Si** l’offre des services sociaux de base est améliorée sur le territoire national grâce à des équipements renforcés, des intrants disponibles, un personnel qualifié, des inégalités de couverture réduites ;
* Si la gouvernance des services sociaux de bases est améliorée grâce à une participation accrue des plus vulnérables, des femmes et des jeunes à la prise de décision et à la mise en œuvre effective de la décentralisation ;
* Si le rôle des femmes et filles dans la prise de décision socio-économique et politique est renforcé ;
* Si le taux de fécondité est réduit en perspective du dividende démographique ;

Alorsles populations, particulièrement les plus vulnérables, notamment les enfants et adolescents, et les femmes et les jeunes, ont un accès équitable aux services sociaux de base de qualité.

**Hypothèses**

* Stabilité politique et institutionnelle

**Risques**

* Insécurité/inaccessibilité des zones d’intervention ;
* Insuffisance des ressources

**Théorie du changement Effet 2:**

* Si la gouvernance et les systèmes de sécurité sociale et de transferts sociaux sont renforcés, avec une attention sur l’accès en faveur des populations vulnérables, notamment des femmes, des enfants et celles en situation d’urgence et la réponse aux besoins essentiels ;
* **Si** l’offre de services de transferts sociaux et de sécurité sociale sont élargis en termes de couverture géographique et de ciblage, en priorisant les populations et les zones les plus vulnérables, y compris celles en situation d’urgence, et particulièrement les femmes et les enfants ;
* Si les populations sont protégées contre toutes formes de violence et de menaces à l’intégrité physique,

Alors, les populations vulnérables aux chocs et aux situations d’urgence, y compris les enfants et les femmes, bénéficieront d’un accès aux services de protection sociale leur permettant de répondre à leurs besoins essentiels, ayant ainsi à un effet stabilisateur sur le plan économique, social et humain.

**Hypothèses**

* Stabilité politique et institutionnelle

**Risques**

* Insécurité/inaccessibilité des zones d’intervention ;
* Insuffisance des ressources
1. Étant entendu que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le principal mécanisme international intergouvernemental de négociation de l’action à mener à l’échelle mondiale face aux changements climatiques [↑](#footnote-ref-2)